



# Lauterbacher Nouvelles

[www.niederlauterbach.fr](http://www.niederlauterbach.fr)

Madame, Mademoiselle, Monsieur, cher(es) concitoyens(nes),

Domage que le soleil n'ait pas été au rendez-vous cet été 2021 dans notre région. Le Sud du pays a eu plus de chance que nous mais voilà que la situation se retourne alors que les vacances se terminent pour des centaines de milliers d'élèves, de la maternelle au lycée.

Malheureusement le jour de la rentrée n'a pas été de tout repos pour certains élèves et aussi leurs parents car, comme vous avez pu l'entendre au journal télévisé et le lire dans les journaux, le transport scolaire a été perturbé dans le Bas-Rhin.

Voici un extrait de journal :

**« Bas-Rhin : 900 élèves du secondaire privés de bus scolaires à la rentrée pour une durée indéterminée »**

**A cause d'une pénurie de conducteurs, de nombreuses communes du Bas-Rhin seront affectées par une suppression ou un aménagement des horaires de lignes de transports scolaires à partir de ce jeudi 2 septembre, jour de rentrée. Plus de 2 000 élèves sont concernés, sans date de résolution de la crise. »**

Depuis, des solutions ont été trouvées pour les lignes de bus le soir – Nous espérons donc que cela se fera aussi rapidement pour les bus du matin.

Malgré ces difficultés passagères, le conseil municipal et moi-même vous souhaitons à toutes et tous une bonne rentrée 2021

Le Maire, André FRITZ



# LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Les délibérations du Conseil Municipal sont affichées à l'extérieur de la mairie sur notre panneau d'affichage.**

**Présents :** Mmes : BECHTOLD Chantal, DECK Marie Anne, KREUTZBERGER Marie, MM : FRITZ André, WEIGEL Éric, ERHARD Antoine, ZERMANN Cédric, ENGELHARD Jean-Michel, HEINTZ Vincent, KREUTZBERGER Luc, MITTENBUHLER Damien.

**Absents excusés :** HUFSCHMIDT Sandrine, CIVIDINO Daniel, VOLTZ Nicolas, HERBEIN Alain.

**Pouvoirs :** CIVIDINO Daniel à ENGELHARD Jean-Michel. VOLTZ Nicolas à WEIGEL Eric

## CRÉATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE CONTRACTUEL

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, la création d'un emploi d'Adjoint Technique territorial à temps complet, en qualité de contractuel. Les attributions consisteront aux fonctions d'Adjoint Technique territorial. La durée hebdomadaire de service est fixée à 35/35e. La rémunération se fera sur la base de l'indice brut : 354, indice majoré : 332. Le contrat d'engagement sera établi sur les bases de l'application de l'article 3, 2° de la loi du 26 janvier 1984 modifié pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité : 6 mois pendant une même période de 12 mois.

Adopté à l'UNANIMITE

## SUBVENTION A L'ASSOCIATION SPORTIVE ET SOCIOCULTURELLE DE L'ECOLE ÉLÉMENTAIRE ET A LA COOPERATIVE SCOLAIRE DE L'ECOLE MATERNELLE POUR LEURS SORTIES CULTU-

VU la demande de l'Association Sportive et Socioculturelle de l'école élémentaire et de la Coopérative Scolaire de l'école maternelle lors du conseil d'école du 10 novembre 2020 et la relance du 05 juillet 2021 ;

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de 240,50€ à l'Association Sportive et Socioculturelle de l'école élémentaire et de 162,50€ à la Coopérative Scolaire de l'école maternelle pour leurs sorties culturelles 2020 – 2021.

Cette subvention, à hauteur de 6,50€ par enfant permettra aux 25 enfants de l'école maternelle et aux 37 enfants de l'école élémentaire de bénéficier d'une sortie culturelle (d'un spectacle, d'une visite ou d'une séquence de film)

## CETTE DELIBERATION ANNULE ET REMPLACE LE POINT N° 2020-49 DU 01/12/2020

Adopté à l'UNANIMITE

## SUBVENTION A L'ASSOCIATION SPORTIVE ET SOCIOCULTURELLE DE L'ECOLE ÉLÉMENTAIRE ET A LA COOPERATIVE SCOLAIRE DE L'ECOLE MATERNELLE POUR LA SORTIE DE FIN D'ANNÉE

VU la demande de l'Association Sportive et Socioculturelle de l'école élémentaire du 5 Juillet 2021 ;

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de 481.60€ à l'Association Sportive et Socioculturelle de l'école élémentaire pour leur sortie de fin d'année scolaire. Cette subvention à hauteur de 5.10€ par enfant plus les frais de transport (bus) à hauteur de 298€ permettra aux 36 enfants de l'école élémentaire de bénéficier d'une sortie de fin d'année.

Adopté à l'UNANIMITE

## AUTORISATIONS DE VIREMENT DE CRÉDITS

Le Conseil municipal autorise le virement de crédits de 4 000,00€ de l'article 020 Dépenses imprévues d'investissement à l'article 2183 – 1500 Matériel de bureau et informatique

Adopté à l'UNANIMITÉ

## DECISION MODIFICATIVE DE VIREMENTS DE CRÉDITS

Le Conseil Municipal vote les crédits complémentaires et approuve les modifications budgétaires suivants :

### Section de fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
C/ 6811-42	35 882,00€	c/...	0,00€
023	-35 882,00€	c/...	0,00€
<b>TOTAL</b>	0,00€	<b>TOTAL</b>	0,00

### Section d'investissement

DEPENSES		RECETTES	
c/...	0,00€	<b>C/ 28041512-040</b>	<b>35 882,00€</b>
020	0,00€	021	<b>-35 882,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	0,00€	<b>TOTAL</b>	0,00

Adopté à l'UNANIMITÉ

## APPROBATION DE LA CONVENTION DE FINANCEMENT « APPEL A PROJET POUR UN SOCLE NUMERIQUE DANS LES ECOLES ELEMENTAIRES »

Dans le cadre de l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires lancé par l'Etat, le dossier de subvention déposé par la commune a été retenu dès la première vague de sélection publiée le 28 mai 2021.

Après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal approuve la convention de financement « appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires ».

Adopté à l'UNANIMITÉ

## CESSION DE TERRAIN—ZA KIESWEG

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal

- ⇒ Que la société GARTEN UND LANDSCHAFTSBAU FLORIAN HUFNER, spécialisée dans l'horticulture et l'aménagement paysagé désire acquérir la parcelle, n°330/126, d'une superficie de 23 ares 49 dans la ZA KIESWEG.
- ⇒ Que la commune a proposé à la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin une cession du terrain au prix de 500€ HT l'are.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire et après avoir délibéré :

- ⇒ **accepte** la cession de terrain à la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin au prix de 500€ HT l'are,
- ⇒ **décide** que les frais liés à cette transaction sont à la charge de l'acquéreur,
- ⇒ **autorise** le Maire à signer l'acte notarié.

Adopté à l'UNANIMITÉ

## DIVERSES INFORMATIONS

Le Maire fait part au Conseil Municipal des remerciements de M. HAMMER suite à la remise de la corbeille pour son 80ème anniversaire.

# COMMUNICATIONS DIVERSES

 <p><b>POUBELLE JAUNE</b> 8 et 22 septembre 6 et 20 octobre Voir calendrier</p>	<p><b>POUBELLE BRUNE</b> 7, 14, 21 et 28 septembre 5, 12, 19 et 26 octobre Voir calendrier</p> 
--	--

## FERMETURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE AU PUBLIC

La Mairie et l'Agence postale seront fermés les **21, 22 et 23 septembre 2021**.

⇒ Les colis et courriers avisés seront à récupérer à la réouverture.

Vous pouvez nous contacter par mail : [mairie.niederlauterbach@wanadoo.fr](mailto:mairie.niederlauterbach@wanadoo.fr)

ou par téléphone 03 88 94 30 06.

## RESPECT DES HORAIRES DE LA MAIRIE

La Mairie et l'Agence Postale de Niederlauterbach mettent à disposition du publique leurs services aux horaires de permanences indiquées sur la dernière page de ce bulletin. Merci de respecter ces horaires.

**Hors permanence, nous restons joignables par téléphone ou par mail. Pour répondre ainsi en toute sérénité à toutes vos demandes auxquelles nous portons toute notre attention et que nous traitons dans les plus brefs délais.**

## SYNDICAT DES EAUX DE LAUTERBOURG ET ENVIRONS



**Adresse :** 26, Rue du Gal Mittelhauser—BP 29—67630 LAUTERBOURG - **Téléphone :** 03 88 94 80 67

**Courriel :** [contact@syndicat-eau-lauterbourg.fr](mailto:contact@syndicat-eau-lauterbourg.fr) - **web :** <http://www.syndicat-eau-lauterbourg.fr/>

## INFORMATION RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU 2021

Les agents releveurs sont chargés de la relève annuelle des compteurs d'eau dans les communes du syndicat dès le 16 août pour une période allant jusqu'à fin septembre.

Les usagers sont priés de vérifier le bon accès aux compteurs (sonnettes, chiens, accessibilité)

**Les compteurs équipés d'un modèle radio seront relevés à distance depuis la rue.**

## INCIVILITÉS—BIEN VIVRE ENSEMBLE

Dans notre précédent ouvrage, nous vous présentions une page sur le respect des règles dans le village.



**CHIENS** → Merci de tenir vos chiens en laisse. Un chien est considéré en état de divagation s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable, qu'il se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel et s'il n'obéit pas.



**POUBELLES** → Le bac à ordures ménagères qui est attribué à votre maison est fait pour y déposer vos déchets domestiques. Les poubelles communales et celles du voisinage ne sont pas affectées à cet usage.



**STATIONNEMENT VOIE PUBLIQUE** → Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement dans l'espace public ne doit y rester que temporairement. Il doit être privilégié les parkings ou son terrain privé à chaque fois que cela est possible.

## CHANGEMENT SUR LA LIGNE 314—WISSEMBOURG



La Région Grand Est a décidé de transformer la ligne régulière 314 en ligne scolaire à compter du 1er septembre 2021. Les personnes souhaitant se rendre à Wissembourg et originaires des communes actuellement desservies par la ligne 314 pourront bénéficier de la ligne scolaire 340 à destination du lycée de Wissembourg. Les horaires de la ligne sont disponibles sur le site <https://www.fluo.eu/>.



## TRAVAUX AU CIMETIERE COMMUNAL



La commune prévoit de remettre des gravillons dans les allées du cimetière. Ceci est prévu pour le début du mois d'octobre. Pour cela, il serait judicieux et surtout plus efficace contre les mauvaises herbes, que chaque propriétaire fasse un désherbage autour de sa concession d'ici là.

## NOËL 2021– SAPINS POUR LES PLACETTES DU VILLAGE

Pour assurer la décoration de Noël du village, la mairie viendra gracieusement (dans la mesure de ses capacités), vous débarrasser de sapins, houx... devenus encombrants.

Pour cela prenez contact avec la mairie afin d'y laisser vos coordonnées.



## NOUVEAU SITE INTERNET DU SMICTOM



Monsieur Philippe Giraud ainsi que les membres du Bureau ont le plaisir de vous informer de la mise en ligne officielle du nouveau site du SMICTOM Nord Alsace.

<https://smictom-nord67.com/>

### FRANZÖSISCHKURS IN SELTZ



- Französischkurse in Kleingruppen in Seltz
- Abendkurse von 18:00 bis 20:00 (2 Stunden)
- 50 Stunden
- Infoabend :

Dienstag den 14. September 2021 um 18:00

Im Collège Charles de Gaulle

3, Rue du Général de Gaulle in SELTZ

Anmeldung bei :

Herr ECKART—GRETA Nord-Alsace in Haguenau

☎ 03 88 06 16 64 ✉ [guillaume.eckart@greta-nord-alsace.com](mailto:guillaume.eckart@greta-nord-alsace.com)

### COURS DE FRANCAIS A SELTZ



- Cours de français en petit groupe à Seltz
- Cours du soir de 18H à 20H (2 heures)
- 50 heures
- Soirée d'information :

Mardi le 14 septembre 2021 à 18H au Collège Charles de Gaulle

3, Rue du Général de Gaulle à SELTZ

Contact pour inscription

Monsieur ECKART—GRETA Nord-Alsace à Haguenau

☎ 03 88 06 16 64 ✉ [guillaume.eckart@greta-nord-alsace.com](mailto:guillaume.eckart@greta-nord-alsace.com)

## Un peu d'histoire...

**NIEDERLAUTERBACH**, coquet village alsacien, a emprunté son nom à la LAUTER, la rivière qui forme la frontière avec l'Allemagne. A l'origine propriété royale, le village fut ensuite l'objet d'un don à l'évêché de Spire, apparaissant alors sous la forme de LUTTERBACH. Ce n'est que vers le 15ème / 16ème siècle que la forme LAUTERBACH l'emporta définitivement dans le parler local.

Peu après, le nom a connu un autre changement pour le distinguer d'Oberlauterbach d'où l'actuel nom de NIEDERLAUTERBACH. Une différenciation qui s'imposait pour éviter toute confusion.

**NIEDER** : signifie « le bas »

**LAUTER** : la rivière qui délimite la frontière entre la France et l'Allemagne

**BACH** : le ruisseau qui vient d'Oberlauterbach et le long duquel s'est construit le village

## Le blason de la commune



L'écusson représente un fer à cheval sur un fond vert et jaune.

Le vert représente les prés et la forêt ;

Le jaune représente les champs ;

Le fer à cheval est une référence aux courses hippiques que les habitants organisaient dans le temps.

## Les REISSENBACH, une famille Rhénane

« L'histoire des Reissenbach, dont une branche s'est installée en Alsace, il y a 300 ans, hante mon imagination depuis mon enfance...je crois entendre ma grand-mère me parler du Neuhof, un mystérieux château situé en rase campagne, disparu il y a près de 2 siècles. Mais avec le souvenir d'un châtelain, noble et au bon coeur. Un début de conte de fée ...? », c'est ainsi que débute la conférence que Jean Schweitzer donne aux archives départementales du Bas-Rhin le 17 février 1973.

Le Neuhof, est au départ un domaine épiscopal dénommé « Hundshof » où le prince-évêque de Spire élevait des chiens pour les parties de chasse de la région. Plusieurs propriétaires se succédèrent, appartenant tous à la petite noblesse (Les Riedesel, le comte de Gourmé, les Bergoffsky et Moschlitz, les Neubeck, le baron Koffler von Millendt von Stetten). Et c'est en 1736 que le domaine est acquis par les Reissenbach.

### Mais qui sont les Reissenbach ?

C'est une famille de robe et d'épée, une famille germano-française, une famille rhénane. Leur berceau se situe dans la région de Heidelberg, à une vingtaine de kilomètres au nord de l'actuelle ville, aux confins de la Hesse et de l'ancien duché de Bade. L'ancêtre le plus lointain des Reissenbach d'Alsace semble être un certain Lorenz Reissenbach qui vécut vers 1566 à Ladenburg au nord de Heidelberg.

Une famille depuis longtemps au service de l'évêché de Worms, qui prit aussi fait et cause pour celui-ci pendant la guerre de trente ans. Ce qui lui permit d'être installé dans une charge mieux considérée mais surtout plus rémunératrice, et toujours en rapport avec l'ordre de Malte. C'est de cette branche des Reissenbach de Worms que sont issus les Reissenbach Alsaciens.

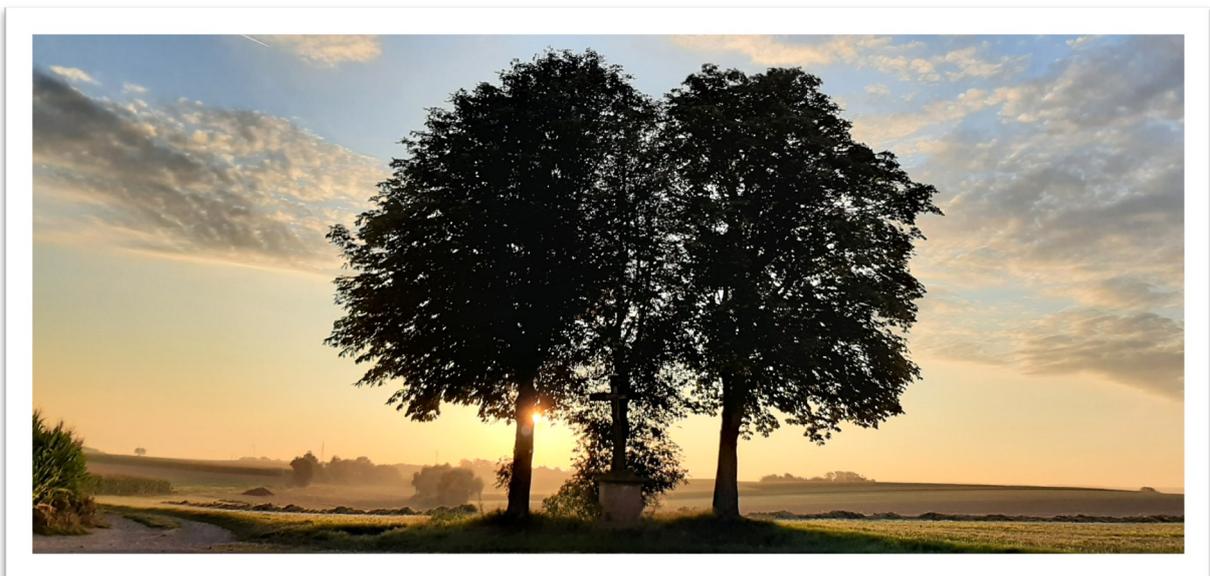
Prévoyant d'investir sa fortune en Alsace, Sigismund Reissenbach demanda au préalable la nationalité française, que Louis XV lui accorda en mars 1735. Il s'évita ainsi des complications de droit international. En 1736, il achète au baron Koffler le « Hundshof ». Il fait démolir les anciens bâtiments et y fait construire un nouveau manoir, d'où le nom « Neuhof ». La famille fait d'autres acquisitions en Alsace comme le domaine emphytéotique de Niederseebach des héritiers des Fleckenstein et la cour franche et noble d'Osé, c'est à dire le château de Neuwiller lès Saverne.

Anoblis depuis peu, mais nobles quand même, la révolution française de 1789 les obligea à fuir la France. Toutes leurs propriétés devinrent propriétés du peuple. C'est comme cela que finit le Neuhof, démantelé pierre après pierre, pour construire divers bâtiments communs et particuliers dans un peu tous les villages des environs. Lorsque les héritiers revinrent faire valoir leurs droits, il ne récupérèrent qu'une infime partie de leurs possessions passées, et principalement situées aux alentours de Neuwiller lès Saverne.

Au fil du temps, l'histoire des Reissenbach en Alsace, se construit sur une longue série de succès (surtout dans les affaires) et de revers (avec des héritiers qui se font de plus en plus rare...) et dont le dernier porteur du nom, François Charles Annibal Jean-Baptiste de Reissenbach, porte cette famille à son apogée. Se hissant jusqu'au grade de colonel, puis après sa retraite, devient maire de Neuwiller puis conseiller général de Drulingen et La Petite Pierre. Cependant, il décède le 7 février 1861, sans laisser d'héritier portant son nom.

Pourquoi ce petit rappel historique ? Lors de travaux d'installation du chauffage à l'église, des dalles de grès ont du être déplacées, retaillées voire enlevées. Et c'est en retirant une de ces dalles à coup de masse qu'est apparue au verso des inscriptions. La dalle malheureusement en pièce, a été, autant que faire se peut, reconstituée avec les morceaux sauvés des travaux.

Ainsi, après un long travail de reconstitution de cet immense puzzle et de recouplement de l'arbre généalogique des Reissenbach, cette pierre tombale a pu être identifiée comme étant celle de Maria Anna Françoise de Reissenbach née Mennersdorff et décédée le 28 avril 1773 à Niederlauterbach. Cette stèle est désormais visible en l'église Sainte Marguerite de Niederlauterbach, dans le pied du clocher.



# LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE

## DON DU SANG

Le prochain don du sang aura lieu le mercredi 22 septembre de 17h à 20h à la salle des fêtes.



L'Établissement Français du Sang—Grand Est a pour mission de collecter le sang nécessaire pour assurer sans défaillance l'approvisionnement des hôpitaux et des cliniques en produits sanguins.

Tous les adultes en bonne santé sont vivement encouragés à y participer !

## BIBLIOTHEQUE « PLAISIR DE LIRE »

À la suite de la mise en place obligatoire du contrôle du pass sanitaire dans les bibliothèques, nous avons pris la décision de laisser fermer le point lecture. Nous ne souhaitons pas et n'avons pas les moyens de refuser l'accès à certains de nos lecteurs qui en grand nombre n'ont pas fini le schéma vaccinal et/ou ne disposent pas de test ou autre document donnant l'éligibilité à l'accès de la bibliothèque.

Mais également, notre traditionnelle porte ouverte n'aura pas lieu cette année.

Le portage de livres pour les personnes à mobilité réduite ne sera pas assuré pendant cette période.

Nous vous remercions pour votre compréhension et d'avance nous vous souhaitons, de passer une bonne rentrée.

## ARBORICULTEURS DE NIEDERLAUTERBACH ET ENVIRONS

### **Vergers**

La continuité du programme de sauvegarde des vergers de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin est, comme chaque année, reconduite.

Pour toute commande d'arbres fruitiers (tige ou 1/2 tige), la ComCom participe à hauteur des 2/3 du prix de l'arbre (**5 arbres fruitiers maximum par famille**).

Les petits fruits ne sont pas subventionnés (framboises groseilles fraisiers, ....)

Les intéressés sont priés de bien vouloir prendre contact avec Jean-Claude Erhard au 06 83 42 68 36.

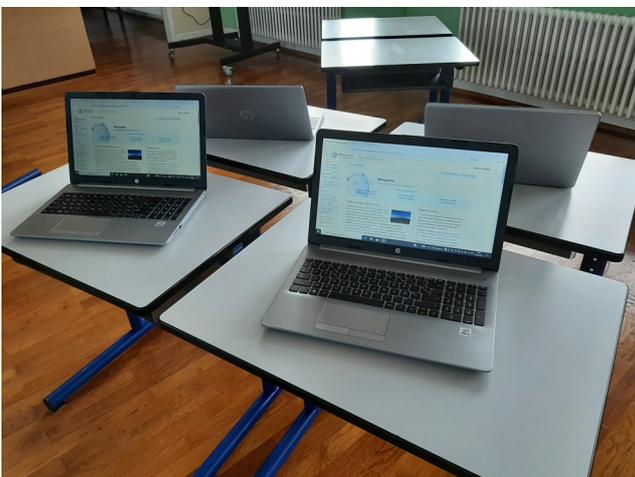


Une exposition fruitière, organisée par l'associations des arboriculteurs de Niederlauterbach et environs, est prévue le 3 octobre à la salle des fêtes de Niederlauterbach. D'autre part, l'atelier de jus de pomme de Salmbach rouvrira ses portes d'ici la fin septembre. N'oubliez pas d'y prendre rendez-vous si vous voulez transformer vos pommes en ce fameux nectar. Merci de prendre rendez vous au : **03 88 53 66 71**



## ECOLE ELEMENTAIRE DE NIEDERLAUTERBACH

Un nouvel équipement informatique a pris place dans la salle de classe restée libre dans l'école élémentaire. En effet, une quinzaine d'ordinateurs ont été achetés par la commune pour répondre au socle numérique de base recommandé par l'éducation nationale.



Grâce à l'appel à projet du gouvernement à hauteur de 4 900€ ainsi que le fond de concours de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin, le reste à charge pour notre mairie n'est plus que de 30% de la valeur totale.

Deux nouveaux meubles ont également été achetés et installés à l'école élémentaire pour la classe de CP/ CE1/ CE2.



## ECOLE MATERNELLE DE NIEDERLAUTERBACH

L'école maternelle n'est pas en reste non plus. Elle s'est vu doter d'un nouvel écran tactile ainsi qu'un nouvel évier avec son meuble et sa robinetterie. Il y'a aussi quatre ordinateurs portables qui ont trouvé leurs places dans la salle de classe.



## PAROISSE SAINTE MARGUERITE

En ce samedi ensoleillé du 14 août 2021, l'hommage rendu à Marie par la procession, a pu avoir lieu comme prévu. Le cortège religieux s'est mis en place à l'entrée Est du village, au pied du calvaire récemment rénové, en rassemblant une soixantaine de personnes. Puis, après quelques chants et prières, il s'est mis en route, à travers les champs, vers la chapelle, en chantant.



Arrivés à la chapelle, les fidèles restèrent à l'extérieur du bâtiment en raison de la crise sanitaire. Et ce n'est pas sans regretter l'habituelle collation servie à l'issue de ce pèlerinage, que chacun est rentré chez soi.



Le lendemain matin, l'hommage à Marie s'est poursuivi par la grande messe. A cette occasion, le curé Marcel Klipfel a également béni des bouquets de fleurs médicinales, préparés et apportés par les paroissiennes et paroissiens. Cet ancien usage a été remis au goût du jour il y a quelques années et permet aussi de sensibiliser à la sauvegarde de la flore sauvage. De nombreux bouquets ainsi façonnés ont été redistribués à l'issue de la messe aux personnes présentes. Un grand merci pour ces préparations.



## ACHAT D'UN TRACTEUR TONDEUSE ET DE TROIS ROBOTS

L'ancien tracteur tondeuse, dont le système de tonte a plus de 20 ans, était plus que vétuste. La commune a pris la décision d'investir dans du nouveau matériel.

Le choix s'est finalement porté sur :

- Une tondeuse mulching autoportée
- 3 Robots de tonte pour les terrains de foot



Quelques petits réglages et un temps d'adaptation ont été forcément nécessaires suite à un tel changement.

Les dernières difficultés sont sur le point d'être levées.

Un grand merci à tous les acteurs qui ont participé et permis cette évolution.



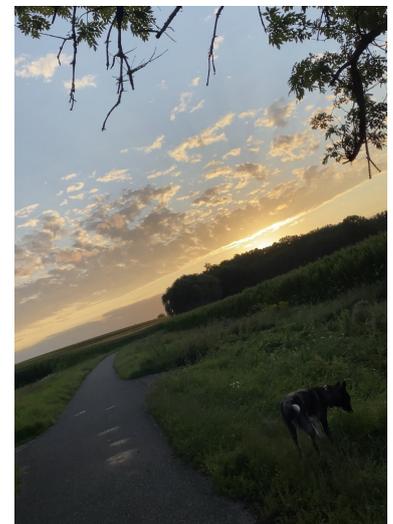
## RECHERCHE DE PHOTOS DU PAYSAGE DE NIEDERLAUTERBACH

Nous recherchons des photos concernant le village, bâtiments, scène de vie, travaux, nature, paysages etc... quelque soit le temps et la période afin d'illustrer notre bulletin communal. Et bien évidemment, tous les commentaires seront les bienvenus. Ces photos seraient simplement reproduites et numérisées.

Le but étant aussi de montrer une fresque du village à travers les années. Toutes les photos peuvent être utiles, et tout(e) journaliste en herbe vivement encouragé à participer.

Merci d'avance pour votre participation et n'hésitez pas à prendre contact avec nous

**mairie.niederlauterbach@wanadoo.fr**  
**03 88 94 30 06**



# La Maison géante

La maison géante est une maison telle que la voit un enfant de 2 ans.

Les dimensions sont multipliée par 2, les poids sont multipliés par 6.

Le mobilier est complété de 4 décors (cuisine, salon, salle de bain, jardin ou garage).

Adultes et adolescents uniquement (Pour les enfants, nous vous proposons le spectacle ou la chasse aux dangers). Animation proposée avec deux animateurs.

Le 25 et 26 septembre de 9h à 17h avec spectacle de 16h à 17h à la salle des fêtes de Mothern.



## L'intérêt de cette animation de prévention

Chaque jour, les accidents domestiques font en France, **55 morts** (10 pour la route).

Nous retenons en moyenne 80% de l'action seulement 20% de la lecture et 10% de l'écoute.

Sur ce constat, découvrez les situations à risque afin de mieux anticiper les dangers auxquels vos enfants sont exposés.

## CLUB CINEMA LAUTERBOURG



Samedi 11 septembre à 17h00

**PIERRE LAPIN 2**

à partir de 6 ans | Durée : 1h33



Béa, Thomas et les lapins forment désormais une famille recomposée, mais Pierre a beau faire tout son possible, il ne semble parvenir à se débarrasser de la réputation de voyou qui lui colle à la peau (de lapin).  
S'aventurant hors du potager, Pierre découvre un monde dans lequel ses menus délits sont appréciés...

Samedi 11 septembre à 20h00

**ADIEU LES CONS**

de et avec Albert Dupontel, Virginie Efira | Durée : 1h27



Lorsque Suze Trappet apprend à 43 ans qu'elle est sérieusement malade, elle décide de partir à la recherche de l'enfant qu'elle a été forcée d'abandonner quand elle avait 15 ans.  
Sa quête administrative va lui faire croiser JB, quinquagénaire en plein burn out, et M. Blin, archiviste aveugle d'un enthousiasme impressionnant...

Samedi 25 septembre à 17h00

**LES CROODS 2 : une nouvelle ère**

à partir de 6 ans | Durée : 1h36



Les Croods ont survécu à leur part de dangers et de catastrophes mais ils vont maintenant devoir relever leur plus grand défi : rencontrer une autre famille. Les Croods ont besoin d'un nouvel endroit où habiter. La famille préhistorique part alors en quête d'un endroit plus sûr. Quand ils découvrent un paradis idyllique, ils pensent que tous leurs problèmes sont résolus...

Samedi 25 septembre à 20h00

**LE DISCOURS**

de Laurent Tirard, avec B. Lavernhe | Durée : 1h28



Concédé à un repas de famille qui lui donne des envies de meurtre, Adrien attend. Il attend que Sonia réponde à son sms et mette fin à la "pause" qu'elle lui fait subir depuis un mois. Et voilà que Ludo, son futur beau-frère, lui demande de faire un « petit » discours pour le mariage ! Adrien panique. Mais si ce discours était finalement la meilleure chose qui puisse lui arriver ?

Samedi 16 octobre à 17h00

**LA PAT' PATROUILLE**

à partir de 6 ans | Durée : 1h26



La Pat' Patrouille part en mission pour sa première grande aventure au cinéma ! Près de chez eux, leur plus grand rival, Monsieur Hellingger, devient le maire d'Aventureville et commence à semer le trouble. C'est à Ryder et les chiens intrépides de la Pat' Patrouille de plonger dans l'action pour l'arrêter...

Samedi 16 octobre à 20h00

**LES 2 ALFRED**

de Bruno Podalydès, avec Sandrine Kiberlain | Durée : 1h32



Alexandre, chômeur déclassé, a deux mois pour prouver à sa femme qu'il peut s'occuper de ses deux jeunes enfants et être autonome financièrement. Problème: The Box, la start-up très friendly qui veut l'embaucher à l'essai a pour dogme : « Pas d'enfant! », et Séverine, sa future supérieure, est une « tueuse » au caractère éruptif...

Samedi 23 octobre à 17h00

**LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS**

à partir de 6 ans | Durée : 1h20



Passerpartout, un ouistiti naïf mais plein d'entrain, rêve de partir à l'aventure depuis toujours. L'occasion se présente sous la forme de Phileas Frog, un explorateur vanneur et arnaqueur, et d'un pari à plusieurs millions : établir le nouveau record du tour du monde en 80 jours. Passerpartout va découvrir à quel point le monde est vaste, merveilleux et dingue.

Samedi 23 octobre à 20h00

**THE FATHER**

de Florian Zeller, avec Anthony Hopkins | Durée : 1h38



THE FATHER raconte la trajectoire intérieure d'un homme de 81 ans, Anthony, dont la réalité se brise peu à peu sous nos yeux. Mais c'est aussi l'histoire d'Anne, sa fille, qui tente de l'accompagner dans un labyrinthe de questions sans réponses.

**2 OSCARS** MEILLEUR ADAPTATION, MEILLEUR ACTEUR



Salle de Conférence Cinéma

Prix d'entrée : Enfants : 4 € - Adultes : 5 €



## LES FELICITATIONS DE LA COMMUNE



### De grands anniversaires....

M. Jacob Weber a fêté ses 85 ans ...

Mme Céline Zimmermann, née Heintz ...

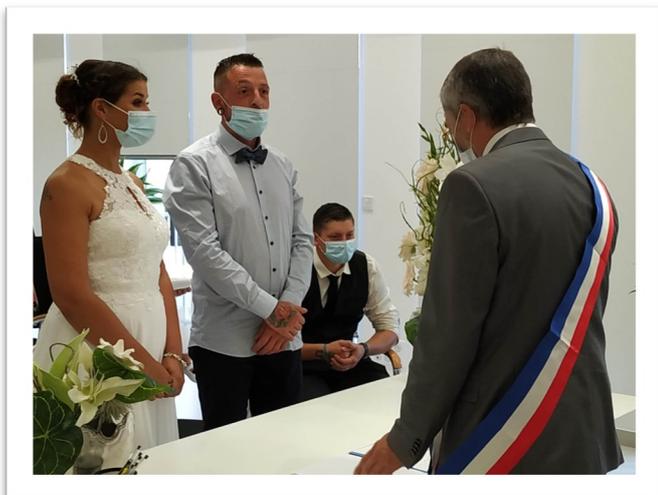
Ainsi que M. Alphonse Kreuzberger, ont, quant à eux, fêtés leurs 80 printemps. (photo ci-contre)

La commune a remis à chacun d'entre eux une magnifique corbeille garnie, et leur souhaite encore de belles années à venir.



### Mariage de Jenny Rato et Sébastien Erhart

Jenny et Sébastien se sont dit « OUI » ce samedi matin ensoleillé du 14 août 2021 en la mairie de Niederlauterbach. Nous leurs souhaitons bonne route sur cette nouvelle voie qu'ils ont décidé de parcourir ensemble.



*Vive les mariés*



## LES ANNIVERSAIRES

### EN SEPTEMBRE

<b>Le 1 septembre</b>	<b>85 ans</b>	<b>WEIGEL Georgette née PFLUG</b>
<b>Le 7 septembre</b>	<b>85 ans</b>	<b>SONNICK Joséphine née HEILMANN</b>
Le 9 septembre	71 ans	HERBEIN Astrid née GINDING
Le 12 septembre	71 ans	DREY Jean Claude
Le 15 septembre	83 ans	AUGE Etienne
<b>Le 18 septembre</b>	<b>70 ans</b>	<b>GRIEL Brigitte née VAAST</b>
<b>Le 22 septembre</b>	<b>70 ans</b>	<b>SCHROEDER Werner</b>
Le 20 septembre	73 ans	DREY Marguerite
Le 26 septembre	77 ans	WEBER Edmond
Le 28 septembre	91 ans	BAUMANN Lucie née VOGEL
Le 28 septembre	75 ans	FISCHER Lucien
Le 30 septembre	92 ans	BABINGER Marie née IFFRIG



### EN OCTOBRE

<b>Le 1 octobre</b>	<b>70 ans</b>	<b>DEISZ Marie Jeanne née VITZIKAM</b>
Le 6 octobre	91 ans	BOELL Marguerite née RECK
Le 7 octobre	74 ans	SONNTAG Jean-Pierre
<b>Le 8 octobre</b>	<b>85 ans</b>	<b>KOELTZ Elisabeth née</b>
<b>ZIMMERMANN</b>		
Le 12 octobre	72 ans	WEIDNER Bodo-Dieter
Le 13 octobre	87 ans	VETSCH Marthe née THOMANN
Le 18 octobre	84 ans	ILLIG Odile née HEINTZELMANN
Le 19 octobre	82 ans	WEIGEL Joseph
Le 23 octobre	83 ans	LOEHR Joseph



### MARIAGE

Le 14 août Mlle Jenny RATO et M. Sébastien ERHART



Si vous ne désirez pas figurer sur l'une des ces pages (Anniversaires à partir de 70 ans, photographies des événements heureux, publications des prochains événements heureux), veuillez le signaler à la mairie afin de retirer vos noms des listes de diffusion). En contrepartie, si vous désirez figurer dans le bulletin communal pour un événement dont ne nous sommes pas informés, merci de le signaler. MERCI!

## SERVICES UTILES

Ecole Maternelle—16, Rue de l'Ecole	03 88 53 60 63
Ecole Elémentaire—17, Rue de l'Ecole	03 88 53 61 04
Assistante sociale	03 69 06 73 76
Déchetterie Wintzenbach	03 88 86 55 51
Office de tourisme Seltz-Lauterbourg	03 88 05 59 79
Médecin de garde (samedi midi à lundi 7 heure)	03 69 55 33 33
Tours de garde des infirmier(e)s	
Cabinet LAUTERBOURG	03 88 54 67 72
Cabinet SALMBACH	03 88 53 64 65
Urgences vétérinaire <a href="https://www.urgences-veterinaires.fr/trouver-un-veterinaire-BAS-RHIN(67)">https://www.urgences-veterinaires.fr/trouver-un-veterinaire-BAS-RHIN(67)</a>	

## ADRESSES UTILES

Notaire— Maître GROSCLAUDE Jean-Mathieu 1 Route du Rhin 67630 LAUTERBOURG	03 88 94 81 56
Kinésithérapeute à MOTHERN Mme SCHMITT Sophie	06 82 14 31 19
Taxi Philippe PONS— philippepons67@sfr.fr	06 18 88 32 94
Fluo Grand Est—horaires de bus <a href="https://www.ctbr67.fr/la-ctbr/le-reseau-67/">https://www.ctbr67.fr/la-ctbr/le-reseau-67/</a>	09 72 67 67 67
Ramontage la Brosse d'Alsace MOTHERN France Ramontage SELTZ	03 88 49 84 35 06 30 45 01 54

## NUMEROS D'URGENCE

GENDARMERIE	03 88 94 80 12
SOS MAIN	03 88 14 42 57
CENTRE ANTI-POISON	03 88 37 37 37
SOS ENFANTS DISPARUS	116 000



SAMU

Police  
Gendarmerie

Pompiers

Toutes  
urgences

## AMBULANCES

GREINER	03 88 86 51 43
ROLAND	03 88 86 31 43

Date de parution : Septembre 2021

## PHARMACIES DE GARDE

## Septembre 2021

11/09/2021	Mothern
12/09/2021	Seltz
18/09/2021	Lembach
19/09/2021	Hatten
25/09/2021	Lauterbourg
26/09/2021	Mothern

## Octobre 2021

02/10/2021	Seebach
03/10/2021	Lembach
09/10/2021	Wissembourg Pharmacie de l'Europe
10/10/2021	Lauterbourg
16/10/2021	Wissembourg Pharmacie Centrale
17/10/2021	Seebach
23/10/2021	Betschdorf
24/10/2021	Wissembourg Pharmacie de l'Europe
30/10/2021	Merkwiller
31/10/2021	Wissembourg Pharmacie Centrale

## Novembre 2021

06/11/2021	Wissembourg Pharmacie Centrale
07/11/2021	Betschdorf

MAIRIE ET AGENCE POSTALE  
DE NIEDERLAUTERBACH

17 Rue de l'Ecole 67630 NIEDERLAUTERBACH

☎ 03.88.94.30.06

✉ [mairie.niederlauterbach@wanadoo.fr](mailto:mairie.niederlauterbach@wanadoo.fr)[www.niederlauterbach.fr](http://www.niederlauterbach.fr)

Lundi, Mercredi et Vendredi: 9h30 à 11h00  
Mardi : 15h00 à 16h15  
Jeudi : 17h00 à 18h00

Permanence de M. le Maire Jeudi : 17h00 à 18h00

## Communauté de Communes de la Plaine du Rhin

3 Rue Principale, 67930 BEINHEIM  
[www.cc-plaine-rhin.fr](http://www.cc-plaine-rhin.fr) | 03 88 53 08 20

## Syndicat des Eaux de Lauterbourg et environs

26 Rue du Gal Mittelhauser 67630 LAUTERBOURG  
[www.syndicat-eau-lauterbourg.fr](http://www.syndicat-eau-lauterbourg.fr) | 03 88 94 80 67